

Sages-femmes : un rapport sur l'évolution de la profession



© 2021 Les Echos Publishing

La demande de rapport a été déclenchée par la forte mobilisation sociale, début 2021, des sages-femmes pour défendre leur profession. Leurs revendications : des missions toujours plus étendues, mais des rémunérations sans rapport avec les responsabilités assumées. Selon elles, pour rester attractif, ce métier, qui traverse une crise profonde, doit trouver des solutions rapides et pérennes. Pour apporter des réponses à ce malaise, le rapport formule une trentaine de recommandations.

Repositionner les sages-femmes dans l'échelle de rémunérations des soignants

Le rapport préconise, par exemple, une revalorisation salariale significative afin de mieux repositionner les sages-femmes dans l'échelle de rémunérations des professions soignantes. Il propose également la création d'un statut spécifique d'agent public pour coller à la particularité du métier de sage-femme, plutôt que l'utilisation du statut de praticien hospitalier. Concernant la formation, il opte pour la création d'un statut spécifique d'enseignant permettant d'allier activité clinique et enseignement ou recherche ; des bourses doctorales ciblées en recherche maïeutique ; et la

reconnaissance de la fonction de maître de stage.

Pour consulter le rapport de l'IGAS : www.vie-publique.fr

© 2021 Les Echos Publishing